

Vous pouvez consulter la documentation sur votre ordinateur.  
Cliquez sur l'icône de documentation sur le bureau, ou cliquez  
sur **démarrer, Tous les programmes**, puis sur **Documentation**.



## Guide de garantie et de support

Avant de contacter le Centre d'assistance technique de HP, il est important d'avoir les informations suivantes à portée de la main.

Nous vous invitons à prendre note des informations suivantes concernant votre ordinateur en vue d'y faire référence ultérieurement.

Nom du produit : \_\_\_\_\_

Numéro de modèle : \_\_\_\_\_

Numéro de produit  
ou de système : \_\_\_\_\_

Numéro de série : \_\_\_\_\_

Date d'achat : \_\_\_\_\_

Système d'exploitation : \_\_\_\_\_

Type et n° de révision : \_\_\_\_\_



# Où obtenir de l'aide

## Avant de contacter l'assistance technique

Si vous pensez que le problème que vous rencontrez est d'ordre matériel, utilisez l'outil de diagnostic PC Doctor préinstallé sur votre ordinateur. Cliquez sur **démarrer**, **Tous les programmes**, **Outils et Aide**, puis sur **PC Doctor**.

### Suivez les instructions ci-dessous lorsque vous avez besoin d'une assistance de la part de HP :

- 1 Pour obtenir des conseils sur l'installation et l'utilisation de votre ordinateur, consultez l'affiche d'installation et le *Manuel d'initiation*.
- 2 Pour nous permettre de vous aider rapidement lorsque cela sera nécessaire, n'oubliez pas d'enregistrer votre ordinateur personnel HP Pavilion par courrier électronique, sur notre site Web **<http://www.register.hp.com>** ou par téléphone.
- 3 Pour obtenir de l'aide au sujet de vos logiciels et de votre matériel, utilisez le module d'aide de votre ordinateur. Cliquez sur **démarrer**, puis choisissez **Aide et support**.
- 4 Pour obtenir une aide en ligne, allez sur le site Web du Centre d'aide à la clientèle HP à l'adresse suivante : **<http://www.hp.com/cposupport/loc/regional.html>**
- 5 Si vous n'arrivez pas à résoudre le problème, appelez d'abord votre revendeur informatique puis, dans un second temps, contactez le Centre d'aide à la clientèle HP en composant le **08 92 69 60 22** (0,34 euros/min).

## Site Web d'assistance technique HP :

**<http://www.hp.com/cposupport/loc/regional.html>**

## Site Web d'enregistrement HP :

Pour enregistrer votre ordinateur :

- Cliquez sur l'icône **Enregistrement auprès de HP** sur le bureau.  
— Ou —
- Rendez-vous sur le site **<http://register.hp.com>**

---

**REMARQUE :** Vous pouvez afficher le numéro de produit de votre ordinateur ainsi que son numéro de modèle et son numéro de série en appuyant simultanément sur les touches Ctrl, Alt et S du clavier.

---

## Assistance concernant les logiciels

Si vous avez des questions concernant vos logiciels, contactez votre distributeur de logiciels ou rendez-vous sur son site Web à l'adresse ci-dessous :

### InterVideo

<http://www.intervideo.com/home>

### Pinnacle

<http://www.pinnaclesys.com>

### Veritas

<http://www.veritas.com>

## Vous manque-t-il certains éléments ?

Vérifiez le contenu de l'emballage de votre ordinateur après votre achat. Si l'un des éléments attendus est manquant, vous disposez de 30 jours pour en informer le support technique HP et obtenir un remplacement. À l'issue de cette période, il se peut que vous ayez à payer pour l'obtention de ces éléments.

# Dépannage

Pour vous aider à régler les problèmes généraux divers pouvant survenir avec votre ordinateur, nous vous proposons quelques solutions dans les pages suivantes.

La colonne **Symptôme** décrit le signe ou le message d'avertissement relatif au type de problème.

La colonne **Problème** indique une ou plusieurs causes possibles du symptôme.

La colonne **Solution** décrit les opérations à effectuer pour tenter de résoudre le problème.

Recherchez votre symptôme ou problème, puis essayez la solution proposée. Certains des symptômes figurant dans ces tableaux peuvent ne pas s'appliquer à votre ordinateur. Pour les problèmes relatifs au moniteur ou à l'imprimante, nous vous invitons à consulter la documentation de l'équipement en question.

## Affichage (moniteur)

**REMARQUE :** Si vous êtes confronté à des problèmes d'affichage (moniteur), reportez-vous à la documentation livrée avec le moniteur et au tableau ci-dessous pour en connaître les causes les plus fréquentes et les solutions possibles.

Symptôme	Problème	Solution
L'écran n'affiche rien et le voyant d'alimentation est éteint.	Le câble d'alimentation du moniteur n'est pas connecté au moniteur ou à la prise murale.	Reconnectez la fiche d'alimentation au dos du moniteur et à la prise murale.
	Le moniteur est éteint.	Appuyez sur le bouton d'alimentation à l'avant du moniteur.
L'écran n'affiche rien.	L'écran de veille est activé.	Appuyez sur n'importe quelle touche ou déplacez la souris pour réactiver l'affichage.
	L'ordinateur est en mode veille.	Appuyez sur le bouton Veille (certains modèles uniquement) ou sur la touche Échap pour sortir du mode veille.
	L'ordinateur est en mode veille prolongée ou est éteint.	Appuyez sur le bouton de mise en marche pour allumer l'ordinateur.
	Le câble de connexion du moniteur n'est pas correctement branché à l'arrière de l'ordinateur.	Assurez-vous qu'aucune broche du connecteur vidéo du moniteur n'est endommagée. Si toutes les broches sont en bon état, rebranchez le câble de connexion du moniteur à l'arrière de l'ordinateur.

## Disque dur

Symptôme	Problème	Solution
L'ordinateur semble bloqué et ne répond pas.	Le programme utilisé ne répond plus aux commandes.	Utilisez le Gestionnaire des tâches Windows pour fermer les programmes qui ne répondent pas, ou pour redémarrer votre ordinateur : <b>1</b> Appuyez simultanément sur les touches Ctrl, Alt, et Suppr. <b>2</b> Sélectionnez le programme qui ne répond pas, puis cliquez sur <b>Fin de tâche</b> . — Ou — Cliquez sur <b>Arrêter</b> , puis sur <b>Redémarrer</b> . Si cela ne marche pas, appuyez sur le bouton de mise en marche pendant 5 secondes ou plus pour éteindre l'ordinateur. Appuyez ensuite sur le bouton de mise en marche.

## Accès Internet

Symptôme	Problème	Solution
Impossible de se connecter à Internet.	Votre compte auprès d'un fournisseur d'accès Internet n'est pas configuré correctement.	Vérifiez les paramètres Internet ou contactez votre fournisseur d'accès pour obtenir de l'aide.
	Le modem n'est pas configuré correctement.	Rebranchez le modem tout en vérifiant les connexions. Il est également possible que votre ordinateur soit équipé d'une interface réseau Ethernet permettant de le relier à un réseau local (LAN). Le connecteur de réseau Ethernet RJ-45 ressemble au connecteur de modem, mais il n'est pas identique. Vérifiez si vous utilisez bien le connecteur de modem. Il ne faut pas connecter un câble téléphonique à une carte d'interface réseau. Ne branchez jamais un câble de réseau dans une prise de ligne téléphonique (vous risqueriez d'endommager la carte d'interface réseau).
	Le navigateur n'est pas configuré correctement.	Assurez-vous que le navigateur est installé et configuré pour fonctionner avec votre fournisseur d'accès.

## Clavier et souris

Symptôme	Problème	Solution
Votre ordinateur ne reconnaît pas les commandes ou les combinaisons de touches du clavier.	Le connecteur du clavier est mal raccordé.	Éteignez l'ordinateur en utilisant la souris, reconnectez le clavier à l'arrière de l'ordinateur, et allumez votre ordinateur.
	Le programme utilisé ne répond plus aux commandes.	Redémarrez ou éteignez l'ordinateur à l'aide de la souris.
	Le clavier est endommagé.	Appuyez sur le bouton Aide ? du clavier pour ouvrir la fenêtre Centre d'aide et de Support, ou contactez l'assistance technique pour obtenir des détails sur un éventuel remplacement.
Le clavier sans fil ne fonctionne pas ou n'est pas détecté après l'installation.	Les piles du clavier sont faibles ou à plat.	Remplacez les deux piles alcalines AA du clavier sans fil ; définissez le code d'identification en appuyant sur le bouton Connect du récepteur sans fil puis sur celui du clavier. Reportez-vous à la documentation fournie avec votre ensemble sans fil.
Le curseur est trop lent ou ne suit pas les mouvements de la souris.	Le connecteur de la souris n'est pas convenablement branché à l'arrière de l'ordinateur.	Éteignez votre ordinateur en utilisant le clavier : <b>1</b> Appuyez simultanément sur les touches Ctrl et Échap, ce qui fera apparaître le menu démarrer. <b>2</b> En vous servant des touches fléchées, amenez la barre de sélection sur <b>Arrêter l'ordinateur</b> , puis appuyez sur la touche Entrée du clavier. <b>3</b> En vous servant des touches fléchées, amenez la barre de sélection sur <b>Arrêter l'ordinateur</b> , puis appuyez sur la touche Entrée. Une fois la procédure d'arrêt terminée, branchez la prise de la souris à l'arrière de l'ordinateur et allumez votre ordinateur.
	Le programme utilisé ne répond plus aux commandes.	Redémarrez votre ordinateur à l'aide du clavier. Sauvegardez si possible les fichiers ouverts et fermez les applications avant de redémarrer l'ordinateur.
	La surface utilisée est trop lisse (dans le cas d'une souris utilisant une boule de caoutchouc).	Utilisez la souris sur un tapis à souris ou une autre surface rugueuse.

## Clavier et souris (suite)

Symptôme	Problème	Solution
La souris ne fonctionne pas ou n'est pas détectée après l'installation.	La souris n'est pas connectée correctement.	Essayez de débrancher, puis de reconnecter le câble de la souris à l'ordinateur.
	Les piles de la souris sans fil sont faibles ou à plat.	Remplacez les deux piles alcalines AA de la souris ; définissez ensuite le code d'identification en appuyant sur le bouton Connect du récepteur sans fil puis sur celui de la souris. Reportez-vous à la documentation fournie avec votre ensemble sans fil.

## Alimentation

Symptôme	Problème	Solution
L'ordinateur refuse de démarrer ou de s'allumer.	L'ordinateur n'est pas solidement relié à une source d'alimentation externe.	Assurez-vous que les câbles qui relient l'ordinateur à la source d'alimentation externe sont correctement branchés.
	Le témoin d'alimentation vert à l'arrière de l'ordinateur est éteint.	Lorsque les câbles reliant l'ordinateur à une source d'alimentation sont bien branchés et que la prise murale fonctionne correctement, le témoin d'alimentation vert doit être allumé. Si ce n'est pas le cas, reportez-vous à votre <i>Guide de garantie et de support</i> pour contactez l'assistance technique.
	Le moniteur n'est pas connecté ou n'est pas allumé.	Connectez le moniteur à l'ordinateur, branchez-le, et allumez-le.
	La position du sélecteur de tension secteur est incorrecte pour votre pays/région (115 V <sub>~</sub> /230 V <sub>~</sub> ).	Placez le sélecteur de tension sur la position appropriée pour votre pays/région, ou demandez de l'aide auprès de l'assistance technique.
	La prise murale est défectueuse.	Testez la prise en y connectant un autre dispositif électrique.
Le message <i>Disque système invalide, Disque non système</i> — Ou — <i>Erreur de disque</i> apparaît.	Une disquette était présente dans le lecteur de disquette lors du démarrage de l'ordinateur.	Lorsque le voyant d'activité s'éteint, retirez la disquette et appuyez sur la barre d'espace. L'ordinateur devrait maintenant démarrer normalement.
L'ordinateur semble planté et ne s'éteint pas quand vous appuyez sur le bouton de mise en marche.	L'ordinateur ne fonctionne pas.	Appuyez et maintenez enfoncé le bouton de mise en marche jusqu'à ce que l'ordinateur s'arrête.

# Résolution de problèmes logiciels

L'ordinateur utilise le système d'exploitation et les logiciels installés durant le fonctionnement normal. Si votre ordinateur fonctionne anormalement ou s'il s'arrête à cause d'un logiciel, vous êtes peut-être en mesure de le réparer.

L'assistant de réparation logicielle (certains modèles uniquement) est une icône se trouvant sur le bureau, dans le logiciel Organize ou dans le Centre d'aide et de support. Pour lancer cet assistant, double-cliquez sur son icône ou cliquez sur **démarrer, Tous les programmes, Outils et aide,** puis sur **Assistant de réparation logicielle.**



L'assistant de réparation logicielle sert à corriger les problèmes logiciels rencontrés avec des programmes, des imprimantes ou des périphériques cessant de fonctionner. Il peut également résoudre les problèmes de comportement erratique de l'ordinateur. Les options de réparation proposées consistent notamment à utiliser les programmes Réinstallation d'applications HP ou Réinstallation système pour PC HP.

Pour certaines réparations s'effectuant avec le programme Réinstallation d'applications HP ou le programme Réinstallation système pour PC HP, il vous faudra des disques de réinstallation (CD ou DVD). Il n'y a pas de CD de réinstallation dans la boîte d'accessoires de votre ordinateur, mais vous pouvez créer vos propres CD ou DVD de réinstallation. Reportez-vous à la section *Création de CD/DVD de réinstallation* pour plus de détails.



**ATTENTION : Il est fortement recommandé de créer des disques de réinstallation avant que ceux-ci ne soient nécessaires.**

Vous devriez également enregistrer le CD d'outils de réinstallation HP. Ce CD contient des utilitaires vous permettant d'effectuer des modifications sur votre disque dur, notamment la suppression de la partition de réinstallation. Reportez-vous à la section *Utilisation du CD d'outils de réinstallation.*

Il existe plusieurs méthodes permettant de réparer votre ordinateur, dont le programme Réinstallation système. Essayez ces méthodes dans l'ordre où elles sont données ici, ou reportez-vous au tableau suivant cette liste.

- **Redémarrer** Lorsque vous faites redémarrer l'ordinateur, ce dernier *redémarre* avec le système d'exploitation et les programmes se trouvant dans sa mémoire. Il s'agit de la réparation la plus simple de votre ordinateur. Vous n'avez qu'à cliquer sur **démarrer, Arrêter l'ordinateur** puis sur **Redémarrer.**
- **Arrêter l'ordinateur** Lorsque vous éteignez et rallumez l'ordinateur, vous le forcez à copier le système d'exploitation dans sa mémoire, ainsi qu'à effacer certaines informations de suivi. Cette opération peut éliminer certains problèmes subsistant après un redémarrage. Pour éteindre l'ordinateur, cliquez sur le bouton **démarrer** de la barre de tâches, puis sur **Arrêter l'ordinateur** et sur **Arrêter.**
- **Restauration d'un pilote** Cette fonction de Microsoft Windows XP fait partie du programme Windows Installer, utilisé avec l'utilitaire *Ajouter/Supprimer des programmes* dans le Panneau de configuration. Elle permet de retourner à la version précédente d'un pilote lorsque l'installation d'une nouvelle version échoue. Pour de plus amples informations, tapez *Rollback (Restauration)* dans le champ Recherche du module Aide et support.
- **Restauration du système** Cette fonction de Microsoft Windows XP vous permet de ramener votre ordinateur à une configuration antérieure à l'apparition du problème. Ceci est rendu possible par la création d'un « point de reprise » à partir duquel les paramètres de l'ordinateur sont enregistrés pour cette date et heure précises. Certains programmes d'installation créent ce point de reprise de façon automatique. Il est cependant recommandé de créer ces points de reprise manuellement, tout particulièrement avant l'installation ou le téléchargement d'un nouveau logiciel. Lorsque vous utilisez l'option *Ajout/Suppression de programmes* du Panneau de configuration pour ajouter un nouveau logiciel, le système d'exploitation crée automatiquement un point de reprise avant l'installation du logiciel. Si vous rencontrez un problème que vous pensez lié à un logiciel installé sur votre ordinateur, utilisez la fonction *Restauration du système* pour ramener votre ordinateur à son état lors d'un point de reprise précédent. Pour de plus amples informations, tapez *Restauration du système* dans le champ Recherche du module Aide et support.

- **Réinstallation d'applications et de pilotes** Si votre ordinateur semble avoir un problème avec un seul programme ou pilote, il est possible que le programme de l'application ou du pilote soit endommagé. Vous pouvez réinstaller individuellement des programmes d'application et de pilote préinstallés en usine, grâce au programme Réinstallation d'applications HP (certains modèles seulement). Reportez-vous à la section *Réinstallation d'applications* pour plus de détails.
- **Réinstallation du système** Vous pouvez utiliser le programme Réinstallation système HP en dernier recours pour réinstaller un logiciel. Exécutez la réinstallation système à l'aide de la partition du disque dur ; reportez-vous à la section *Réinstallation système* pour plus de détails. Au besoin, essayez ensuite d'exécuter la réinstallation système avec les CD ou DVD de réinstallation en choisissant la réinstallation standard. Reportez-vous à la section *Réinstallation du système à l'aide des disques de réinstallation* pour plus de détails. Si cela s'avère nécessaire, essayez enfin d'effectuer la réinstallation système à partir des CD ou DVD de réinstallation en choisissant l'option de réinstallation complète du système.

Avant d'utiliser le programme Réinstallation système pour PC HP ou Réinstallation d'applications HP, utilisez d'abord la fonction Restauration du système.

---

**REMARQUE :** Une partition spéciale du disque dur de votre ordinateur contient une image de réinstallation du système. Il n'y a pas de CD de réinstallation dans la boîte d'accessoires de votre ordinateur, mais vous pouvez créer vos propres CD ou DVD de réinstallation. Reportez-vous à la section *Création de CD/DVD de réinstallation* pour plus de détails.

---

Lorsque votre ordinateur cesse de fonctionner correctement, les méthodes Redémarrer, Arrêter l'ordinateur, et Restauration d'un pilote (décrites ci-dessus) peuvent résoudre le problème. Après avoir testé ces trois méthodes, essayez si besoin les actions restantes en prenant comme référence le tableau ci-dessous.

Pour un problème précis au niveau de l'ordinateur, essayez les méthodes données ci-dessous comme méthode n°1, n°2, puis n°3.

Problème/État	Restauration du système Microsoft	Programme Réinstallation d'applications	Réinstallation du système à partir de la partition du disque dur	Réinstallation du système à partir de CD/DVD de réinstallation
Vous avez installé une nouvelle application ou un nouveau pilote de périphérique	1			
Une application ne fonctionne pas	1	2	3	
Un pilote de périphérique ne fonctionne pas		1	2	
L'ordinateur cesse de répondre ou ne fonctionne pas	1		2	3
Vous avez remplacé le disque dur				1

## Création de CD/DVD de réinstallation

- 1 Vous pouvez **réinstaller** le système d'exploitation et les programmes qui se trouvaient sur votre disque dur lorsque vous avez acheté l'ordinateur.

---

**REMARQUE :** Le **disque dur** est un disque installé dans l'ordinateur pour stocker le système d'exploitation, les programmes et des données.

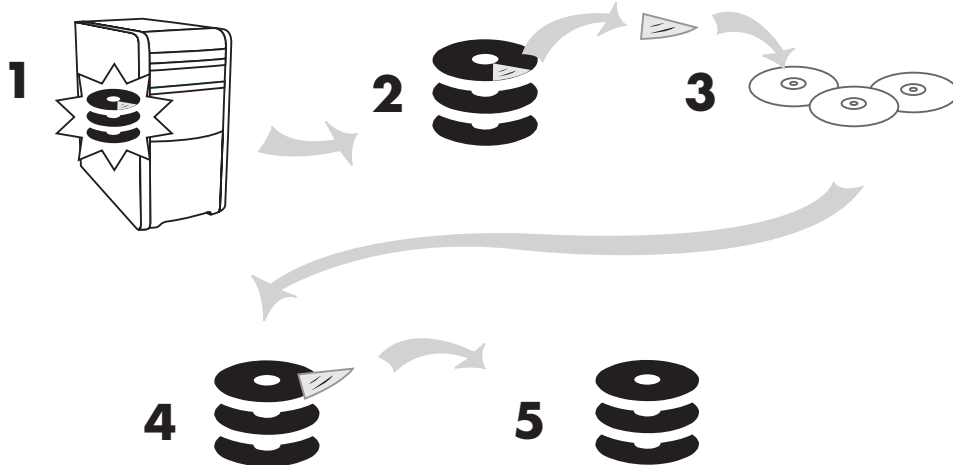
---

- 2 Vous réinstallez le système d'exploitation et les programmes directement depuis le disque dur, lequel contient déjà une copie de ces données.

Nous appelons cette partie de votre disque dur la « **partition de réinstallation** ».

La partition de réinstallation occupe de l'espace sur votre disque dur.

- 3 Vous pouvez copier les données de cette partition de réinstallation sur des CD ou des DVD.
- 4 Ensuite, si vous souhaitez libérer de l'espace sur votre disque dur, vous pouvez supprimer la partition de réinstallation avec un outil logiciel spécial.
- 5 **Ne supprimez pas** votre partition de réinstallation avant d'avoir enregistré des CD ou DVD de réinstallation.



Les disques de réinstallation ne peuvent être utilisés qu'avec un modèle spécifique d'ordinateur. La licence des disques n'est accordée que pour votre ordinateur. Les CD/DVD de réinstallation peuvent réinstaller le système d'exploitation et les logiciels d'origine de votre ordinateur sur son disque dur, dans l'éventualité où vos logiciels seraient endommagés ou accidentellement effacés.

## Utilisation du Créateur de CD-DVD de réinstallation

Enregistrez les CD-DVD de réinstallation de votre ordinateur avec le programme Créateur de CD-DVD de réinstallation HP avant d'avoir un problème.

Les CD ou DVD de réinstallation peuvent également être commandés de manière payante auprès de l'assistance technique. Les coordonnées de l'assistance technique sont indiquées dans la section correspondante de ce manuel.

Les disques de réinstallation constituent une image complète du contenu du disque dur de votre ordinateur qui correspond au numéro de modèle de votre ordinateur. Les disques de réinstallation comprennent le système d'exploitation, les pilotes et les logiciels d'applications installés en usine dans votre ordinateur.

Vous pouvez utiliser ce programme pour créer un seul ensemble de CD ou DVD de réinstallation pour votre ordinateur. Les disques de réinstallation que vous créez ne peuvent être utilisés que sur votre ordinateur.

L'utilisation de DVD au lieu de CD lorsque vous créez vos disques de réinstallation comporte plusieurs avantages :

- Grâce à leur plus grande vitesse de transfert de données, les DVD de réinstallation mettent beaucoup moins de temps que des CD à remettre votre ordinateur en marche.
- Vous mettez probablement moins de temps à créer des DVD de réinstallation que des CD.
- Puisqu'un DVD a plus d'espace qu'un CD, vous aurez moins de disques à enregistrer et conserver.

Pour utiliser ce programme, votre ordinateur doit être équipé d'un graveur de CD-RW, d'un graveur DVD Writer ou d'un autre graveur pouvant enregistrer sur des CD ou des DVD. Si nécessaire, achetez un graveur compatible avec Windows XP dans votre magasin d'électronique ou d'informatique.

Le nombre de CD/DVD de réinstallation dépend du modèle de votre ordinateur. Le programme vous indique le nombre de disques vierges nécessaires pour créer les disques de réinstallation. Cette procédure demande du temps, dont une période d'environ 15 minutes par disque pour vérifier l'exactitude des informations.

Vous pouvez toujours quitter cette procédure. La prochaine fois que vous réutilisez le programme, il reprend où vous l'avez laissé.



## Pour exécuter le Créateur de CD-DVD de réinstallation HP :

- 1 Fermez les logiciels ouverts. Pour quitter un programme, cliquez sur le **X** dans le coin supérieur droit de chaque fenêtre.
- 2 Cliquez sur **démarrer** dans la barre des tâches.
- 3 Choisissez **Tous les programmes**.
- 4 Choisissez **Outils et Aide**.
- 5 Cliquez sur **Créateur de CD-DVD de réinstallation HP**. La fenêtre du créateur s'affiche.
- 6 Suivez les instructions affichées à l'écran. Étiquetez les disques à mesure que vous les enregistrez.

Rangé vos disques de réinstallation en lieu sûr.

## Utilisation du CD d'outils de réinstallation HP

Votre ordinateur vous permet de créer un CD d'outils de réinstallation. Lorsque vous avez créé le CD d'outils de réinstallation HP, vous pouvez l'utiliser pour :

- Lire les instructions de chaque utilitaire sur le CD d'outils de réinstallation.
- Faire démarrer le programme Réinstallation système, depuis la partition de réinstallation.
- Supprimer la partition de réinstallation système (sur le disque dur de votre ordinateur), afin d'accroître l'espace libre pour vos données.
- Créer une nouvelle partition de données sur le disque dur de votre ordinateur.
- Faire démarrer la Console de réinstallation Microsoft (un utilitaire Microsoft pouvant effectuer des diagnostics et des réparations sur le système d'exploitation).



**AVERTISSEMENT : Avant d'utiliser le CD d'outils de réinstallation HP pour modifier votre disque dur, enregistrez les CD de réinstallation de votre ordinateur avec le programme Créateur de CD-DVD de réinstallation pour PC HP. Lorsque vous avez supprimé la partition de réinstallation, vous ne pouvez plus enregistrer de CD de réinstallation.**

Avant d'utiliser le CD d'outils de réinstallation, vous devez le créer (l'enregistrer).

## Pour créer ou démarrer le CD d'outils de réinstallation :

- 1 Cliquez sur **démarrer** dans la barre des tâches.
- 2 Choisissez **Tous les programmes**.
- 3 Choisissez **Outils et Aide**.
- 4 Cliquez sur **CD d'outils de réinstallation pour PC HP**. La fenêtre des outils s'affiche.
- 5 Suivez les instructions affichées à l'écran.

Rangé vos CD d'outils de réinstallation en lieu sûr.

## Restauration du système



**AVERTISSEMENT : Avant d'utiliser le programme Réinstallation système pour PC HP, essayez le programme Restauration du système.**

Si un logiciel de votre disque dur est accidentellement effacé ou endommagé, utilisez d'abord la fonction *Restauration du système* de Microsoft dans Windows XP pour essayer de restaurer les paramètres et programmes de l'ordinateur.

La fonction Restauration du système ramène le système à un point de reprise précis, sans affecter les programmes ni les fichiers de l'utilisateur. Pour de plus amples informations, tapez *Restauration du système* dans le champ Recherche du module Aide et support.

### Pour lancer la restauration du système :

- 1 Fermez tous les programmes ouverts.
- 2 Cliquez sur le bouton **démarrer**.
- 3 Choisissez **Tous les programmes**.
- 4 Choisissez **Accessoires**.
- 5 Choisissez **Outils système**.
- 6 Cliquez sur **Restauration du système**.

Suivez les instructions affichées à l'écran.

## Réinstallation d'applications

**REMARQUE :** Certains modèles d'ordinateurs ne sont pas dotés du programme Réinstallation d'applications. Exécutez les opérations 3 à 5 de la procédure ci-dessous. Si vous voyez apparaître *Réinstallation d'applications HP* dans le dossier, le programme est disponible sur votre ordinateur.

Si une application ou un pilote individuel préinstallé en usine est accidentellement effacé ou endommagé, vous pouvez réinstaller le logiciel correspondant à l'aide du programme Restauration d'applications HP (certains modèles seulement).

---

**REMARQUE :** N'utilisez pas ce programme pour réinstaller les logiciels contenus sur les CD ou les DVD qui se trouvaient dans la boîte de votre ordinateur. Réinstallez ces programmes directement à partir des CD ou des DVD.

---

### Pour lancer la réinstallation d'applications :

- 1 Fermez toutes les applications et tous les dossiers.
- 2 Remplacez la disquette existante (endommagée) par une disquette neuve.
- 3 Cliquez sur **démarrer** dans la barre des tâches.
- 4 Choisissez **Tous les programmes**.
- 5 Choisissez **Outils et Aide**.
- 6 Cliquez sur **Réinstallation système HP**, puis sur **Oui**.
- 7 Cliquez sur **Installation d'une application** ou sur **Installation d'un pilote**, puis cliquez sur **Suivant**.
- 8 Sélectionnez l'application ou le pilote que vous désirez réinstaller, puis cliquez sur **Installer**.
- 9 Suivez les instructions affichées à l'écran.
- 10 Pour réinstaller d'autres pilotes ou applications, répétez les étapes 7 à 9.
- 11 Lorsque vous avez fini de réinstaller vos applications ou vos pilotes, fermez le programme Réinstallation d'Applications Compaq. Cliquez ensuite sur **démarrer**, puis cliquez sur **Arrêter l'ordinateur** et sur **Redémarrer**, ce qui fera redémarrer l'ordinateur.



**AVERTISSEMENT :** Cette dernière étape est impérative. Vous devez absolument redémarrer l'ordinateur après avoir terminé la réinstallation des applications et des pilotes.

---

## Réinstallation système

En dernier recours et après avoir essayé les autres méthodes de réparation des logiciels de votre système (notamment la fonction Restauration du système ou Réinstallation d'applications), vous pouvez utiliser le programme Réinstallation système pour PC HP afin de réinstaller les logiciels.

Au besoin, vous pouvez réinstaller le système d'exploitation et les applications installés en usine à l'aide du programme Réinstallation système.



**AVERTISSEMENT :** Le programme Réinstallation système pour PC HP efface toutes les données et tous les programmes que vous avez installés depuis l'achat de l'appareil. Assurez-vous au préalable de faire une copie sur un disque amovible de toutes les données que vous désirez conserver.

---

Le programme Réinstallation système utilise une *partition de réinstallation* spéciale sur le disque dur qui possède une image des logiciels d'origine.

---

**REMARQUE :** L'image de réinstallation du système se trouve dans une partition de disque dur et occupe une partie de l'espace total de ce dernier. Cet espace du disque n'est en principe pas employé par l'utilisateur.

---

Dans l'éventualité peu probable où vous devriez remplacer le disque dur ou si vous endommagez les données de la partition spéciale de réinstallation sur le disque dur, vous devez utiliser des disques de réinstallation pour réinstaller le système d'exploitation et les logiciels sur le disque dur. Reportez-vous à la section *Réinstallation du système à l'aide des disques de réinstallation* pour plus de détails.

Enregistrez vos disques (CD ou DVD) de réinstallation avant que ceux-ci ne soient nécessaires ; reportez-vous à la section *Création de CD/DVD de réinstallation*. Vous pouvez également enregistrer le CD d'outils de réinstallation HP. Ce CD contient des utilitaires qui vous permettent de faire des modifications sur votre disque dur ; consultez la section *Utilisation du CD d'outils de réinstallation HP* pour plus de détails.

## Réinstallation du système lorsque l'ordinateur répond aux commandes

- 1 Éteignez l'ordinateur. Déconnectez tous les périphériques reliés à l'ordinateur, sauf le moniteur, le clavier et la souris. Allumez l'ordinateur.
- 2 Cliquez sur **démarrer**, choisissez **Tous les programmes** puis **Outils et Aide**, et cliquez sur **Réinstallation système pour PC HP**.
- 3 Attendez de voir apparaître la fenêtre du programme Réinstallation système, demandant *Voulez-vous démarrer le programme de réinstallation du système ?*
- 4 Cliquez sur **Oui** pour continuer la procédure de réinstallation. Si vous avez créé des disques de réinstallation, il vous sera peut-être demandé d'insérer le disque de réinstallation n°1. S'il s'agit d'un DVD, assurez-vous de bien l'insérer dans le lecteur de DVD.
- 5 L'ordinateur commence la réinstallation ; attendez que des instructions s'affichent et suivez-les.
- 6 Attendez que l'ordinateur démarre, terminez la procédure d'enregistrement, puis attendez que le Bureau s'affiche. Éteignez alors l'ordinateur, rebranchez tous les périphériques puis rallumez l'ordinateur.

## Réinstallation du système lorsque l'ordinateur ne répond pas aux commandes

- 1 Éteignez l'ordinateur. Si nécessaire, appuyez et maintenez enfoncé le bouton de mise en marche jusqu'à ce que l'ordinateur s'arrête.
- 2 Déconnectez tous les périphériques reliés à l'ordinateur, sauf le moniteur, le clavier et la souris.
- 3 Appuyez sur le bouton de mise en marche pour allumer l'ordinateur.
- 4 Durant la procédure de démarrage, exécutez les opérations suivantes pour ouvrir le programme de réinstallation du système :  
Dès que vous voyez apparaître l'écran bleu avec le logo HP Invent, appuyez sur la touche F10 du clavier. Vous ne disposez que de quelques secondes pour appuyer sur F10 avant la poursuite du processus normal de démarrage.
- 5 L'ordinateur commence la réinstallation ; attendez que des instructions s'affichent et suivez-les.
- 6 Attendez que l'ordinateur démarre, terminez la procédure d'enregistrement, puis attendez que le Bureau s'affiche. Éteignez alors l'ordinateur, rebranchez tous les périphériques puis rallumez l'ordinateur.

## Réinstallation système à l'aide des disques de réinstallation

Enregistrez vos CD/DVD de réinstallation avant qu'ils soient nécessaires ; les disques de réinstallation ne sont pas fournis avec votre ordinateur. Reportez-vous à la section *Création de CD/DVD de réinstallation* pour plus de détails.

## Réinstallation système à l'aide des disques de réinstallation

Les disques de réinstallation vous offrent deux possibilités de réinstallation :

- **Récupération standard** : Cette option réinstalle les programmes, les pilotes et le système d'exploitation qui ont été installés en usine sans affecter les fichiers de données créés depuis l'achat de l'ordinateur. Puisque certains fichiers de données peuvent être difficiles à retrouver après la réinstallation, il est préférable de copier tous les fichiers du disque dur avant d'exécuter la réinstallation.
- **Récupération complète du système** : Cette option de réinstallation efface tout le contenu du disque dur et le reformate. Lorsque vous choisissez une réinstallation complète, le programme réinstalle le système d'exploitation, les programmes et les pilotes à partir des disques de réinstallation système. Vous devrez alors réinstaller tous les logiciels qui n'étaient pas préinstallés, notamment les logiciels fournis sur des CD inclus dans la boîte d'accessoires de l'ordinateur et les logiciels que vous avez installés depuis l'achat de l'appareil.

---

**REMARQUE** : Si le disque dur de votre ordinateur est vierge ou endommagé, vous verrez seulement l'option Réinstallation système complète.

---

## Pour exécuter le programme de réinstallation du système à l'aide des disques de réinstallation :

- 1 Si l'ordinateur fonctionne, faites une copie de tous les fichiers de données que vous désirez conserver sur un support amovible, comme un CD réinscriptible ou des disquettes. Enlevez ensuite les disquettes ou le CD de sauvegarde.
- 2 Appuyez sur le bouton d'éjection en haut du lecteur de CD-ROM et attendez que le plateau sorte. Insérez le disque de réinstallation système n° 1 et fermez le plateau. Si vous utilisez un DVD de réinstallation, assurez-vous de bien l'insérer dans le lecteur de DVD.
- 3 Éteignez l'ordinateur :
  - Si l'ordinateur fonctionne : Cliquez sur le bouton **démarrer** de la barre des tâches, puis cliquez sur **Arrêter l'ordinateur** et sur **Arrêter**.
  - Ou —
  - Maintenez le bouton de mise en marche enfoncé pendant environ 5 secondes, jusqu'à ce que l'ordinateur s'arrête.
- 4 Déconnectez tous les périphériques reliés à l'ordinateur, sauf le moniteur, le clavier et la souris.
- 5 Appuyez sur le bouton de mise en marche pour allumer l'ordinateur.
- 6 L'ordinateur commence la réinstallation ; attendez que des instructions s'affichent et suivez-les.
  - Pour une réinstallation standard, appuyez sur R. Choisissez **Suivant** pour continuer la procédure de réinstallation système. Choisissez **Oui** pour démarrer la réinstallation. Insérez les autres CD lorsqu'on vous le demande.
  - Ou —

- Pour effectuer une réinstallation système complète, appuyez sur F. Choisissez **Oui** pour exécuter une réinstallation système complète. Insérez les autres disques lorsqu'on vous le demande.
  - *Ou* –
  - Si le disque dur de votre ordinateur est vide ou endommagé, appuyez sur R pour exécuter une réinstallation système complète. Insérez les autres CD lorsqu'on vous le demande.
- 7** Lorsque le programme de réinstallation a terminé, le CD est éjecté. Retirez le disque du lecteur.
  - 8** Cliquez sur **Redémarrer** pour faire redémarrer l'ordinateur.
  - 9** Lorsque l'ordinateur redémarre, vous devriez voir apparaître une série d'écrans de démarrage. Pour exécuter la configuration initiale de Microsoft Windows, vous devez répondre à quelques questions.
  - 10** Attendez que l'ordinateur démarre, terminez la procédure d'enregistrement, puis attendez que le Bureau s'affiche. Éteignez alors l'ordinateur, rebranchez tous les périphériques puis rallumez l'ordinateur.
  - 11** Réinstallez les logiciels qui n'étaient pas préinstallés en usine.
  - 12** Copiez sur votre disque dur les fichiers de données que vous avez sauvegardés sur CD ou sur disquettes.

## Contrat de licence utilisateur final

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES INFORMATIONS CI-DESSOUS AVANT TOUTE UTILISATION DE CE MATÉRIEL : Ce Contrat de Licence Utilisateur Final (« CLUF ») constitue un accord légal entre (a) vous (particulier ou entité unique) et b) la société Hewlett-Packard (« HP »). Il régit votre utilisation de tout Produit logiciel installé ou mis à votre disposition par HP sur votre produit HP (« Produit HP ») et non soumis à un contrat de licence séparé entre vous et HP ou ses fournisseurs. Les autres logiciels peuvent être régis par un contrat de licence d'utilisation, figurant dans leur documentation respective. Le terme « Produit logiciel » signifie logiciel informatique et peut comprendre les documents imprimés et supports associés, ainsi que la documentation « en ligne » ou électronique. Un amendement ou addenda à ce contrat de licence peut accompagner le Produit HP.

LES DROITS LIÉS AU PRODUIT LOGICIEL SONT APPLICABLES UNIQUEMENT SOUS RÉSERVE DE VOTRE ACCEPTATION DE TOUS LES TERMES ET CONDITIONS DE CE CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL. L'INSTALLATION, LA COPIE, LE TÉLÉCHARGEMENT OU TOUTE AUTRE UTILISATION DU PRODUIT LOGICIEL SIGNIFIE VOTRE ACCEPTATION DES TERMES DE CE CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL. SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS LES CLAUSES DE CETTE LICENCE, VOTRE SEUL RECOURS CONSISTE À RETOURNER SOUS 14 JOURS ET DANS SON INTÉGRALITÉ LE PRODUIT NON UTILISÉ (MATÉRIEL ET LOGICIEL) À VOTRE REVENDEUR, PUIS À DEMANDER UN REMBOURSEMENT SELON LA POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DU LIEU D'ACHAT.

1. ACCORD DE LICENCE. HP vous accorde les droits suivants sous réserve de votre observation de tous les termes et conditions de ce contrat de licence :

a. Utilisation. Vous n'êtes autorisé à utiliser le Produit Logiciel que sur un seul ordinateur (« votre ordinateur »). Si le Produit logiciel vous a été fourni par Internet et qu'une licence d'utilisation sur plusieurs ordinateurs a été initialement accordée, vous pouvez installer et utiliser le Produit logiciel sur ces ordinateurs uniquement. Vous n'êtes pas autorisé à isoler des composants du Produit logiciel pour les utiliser sur plus d'un ordinateur. Vous n'êtes pas autorisé à distribuer le Produit logiciel. Vous pouvez charger le Produit logiciel dans la mémoire temporaire (RAM) de votre ordinateur dans le but d'utiliser ce Produit logiciel.

b. Stockage. Vous êtes autorisé à copier le Produit logiciel dans la mémoire locale ou le périphérique de stockage local du Produit HP.

c. Copie. Vous êtes autorisé à effectuer des copies de sauvegarde ou à archiver des copies du Produit logiciel, sous réserve que les copies contiennent tous les avis de propriété du Produit logiciel original et qu'elles ne soient utilisées qu'à des fins de sauvegarde.

d. Droits réservés. HP et ses fournisseurs se réservent tous les droits ne vous étant pas explicitement accordés par ce contrat de licence.

e. Gratuitiel (« Freeware »). Une licence vous est accordée pour le Produit logiciel ou toute partie du Produit logiciel ne constituant pas un logiciel propriétaire de HP ou vous étant fourni sous les termes d'une licence publique par de tierces parties (« Gratuitiel »), sous les termes et conditions du contrat de licence accompagnant un tel Gratuitiel, que ce soit sous la forme d'un accord discret, d'une licence sous emballage ou d'une licence électronique acceptée lors du téléchargement. Votre utilisation du Gratuitiel est entièrement régie par les termes et conditions d'une telle licence.

f. Solution de réinstallation. Toute solution de réinstallation de logiciels fournie avec ou pour votre Produit HP ne peut être utilisée que pour la restauration du disque dur du Produit HP pour ou avec lequel elle a été achetée, que cette solution de réinstallation se présente sous la forme d'une solution sur disque dur, d'une solution de réinstallation sur support externe (tel qu'une disquette, un CD ou un DVD) ou toute solution équivalente sous toute autre forme. L'utilisation de tout système d'exploitation Microsoft® contenu dans une telle solution de réinstallation est régie par le contrat de licence Microsoft.

2. MISES À JOUR. Avant de pouvoir utiliser un Produit logiciel identifié comme une mise à jour, vous devez d'abord posséder une licence du Produit logiciel original répondant aux critères d'éligibilité établis par HP pour la mise à jour. Une fois la mise à jour effectuée, vous n'êtes plus autorisé à utiliser le Produit logiciel initial vous ayant donné droit à la mise à jour.

3. LOGICIELS SUPPLÉMENTAIRES. Ce contrat de licence utilisateur final s'applique aux mises à jour ou compléments du Produit logiciel initial fourni par HP, sauf sur indication par HP de termes différents pour ces mises à jour ou compléments. Dans l'éventualité d'un conflit entre les termes initiaux et les termes accompagnant la mise à jour ou le complément, ces derniers prévaudront.

#### 4. TRANSFERT.

a. Tierce partie. L'utilisateur initial du Produit logiciel est autorisé à effectuer un transfert unique du Produit logiciel à un autre utilisateur final. Tout transfert doit comprendre l'intégralité des composants, supports et documents imprimés, ce contrat de licence et le Certificat d'authenticité le cas échéant. Le transfert ne peut être indirect, tel que dans le cas d'une consignation. Avant le transfert, l'utilisateur final recevant le produit transféré doit accepter l'ensemble des termes du contrat de licence utilisateur final. Votre licence du Produit logiciel se termine automatiquement à l'issue du transfert.

b. Restrictions. Vous n'êtes pas autorisé à louer ou à prêter le Produit logiciel. L'utilisation à des fins commerciales de partage de temps ou de bureau est interdite. Vous n'êtes pas autorisé à sous-lLicencier, assigner ou transférer la licence ou le Produit logiciel dans d'autres conditions que celles expressément décrites par ce contrat de licence.

5. DROITS DE PROPRIÉTÉ. Tous les droits de propriété intellectuelle liés à ce Produit logiciel et à la documentation utilisateur sont détenus par HP ou ses fournisseurs et sont protégés par la loi, notamment mais de façon non exclusive par les lois américaines sur le copyright, les secrets commerciaux et les marques déposées, ainsi que par les autres lois applicables et les dispositions des traités internationaux. Vous n'êtes pas autorisé à retirer toute forme d'identification du produit, d'avis de copyright ou de restrictions de propriété du Produit logiciel.

6. RESTRICTION CONCERNANT L'INGÉNIERIE INVERSE. La décompilation, le désassemblage et l'ingénierie inverse sont interdits, à l'unique exception du cas où ces droits sont accordés par des lois applicables prévalant sur cette restriction ou expressément indiqués dans ce contrat de licence.

7. RÉSILIATION. Ce contrat de licence est en vigueur jusqu'à sa résiliation ou à son rejet. Ce contrat de licence prend également fin dans les conditions décrites par ce contrat de licence et lors de la violation de tout terme ou condition de ce contrat de licence.

8. CONSENTEMENT CONCERNANT L'UTILISATION DE DONNÉES. Vous accordez à HP et à ses affiliés le droit de collecter et d'utiliser les renseignements techniques fournis par vous lors de l'utilisation de services d'assistance liés au Produit logiciel. HP déclare ne pas utiliser ces informations sous une forme permettant de vous identifier personnellement, sauf dans la mesure nécessaire à la prestation de tels services.

9. AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ CONCERNANT LES GARANTIES. SOUS RÉSERVE DES LOIS APPLICABLES EN VIGUEUR, LE PRODUIT LOGICIEL EST FOURNI PAR HP ET SES FOURNISSEURS « EN L'ÉTAT » AVEC TOUS SES DÉFAUTS, À L'EXCLUSION DE TOUTES AUTRES GARANTIES OU CONDITIONS EXPRESSES, IMPLICITES OU STATUTAIRES, Y COMPRIS MAIS DE MANIÈRE NON EXHAUSTIVE LES GARANTIES DE TITRE ET DE NON-CONTREFAÇON, LES GARANTIES, OBLIGATIONS OU CONDITIONS DE COMMERCIALISATION ET DE CONVENANCE À UN USAGE PARTICULIER, ET LES GARANTIES D'ABSENCE DE VIRUS, APPLIQUÉES AU PRODUIT LOGICIEL. Certains états ou juridictions n'autorisent pas ces restrictions sur les garanties implicites ou sur leur durée. Dans ce cas, les restrictions et exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous dans leur intégralité.

10. LIMITATION DES RESPONSABILITÉS. En dépit de tout dommage pouvant vous être causé, l'entière responsabilité de HP et de ses fournisseurs en vertu des dispositions de ce contrat de licence et votre recours exclusif pour ces dommages se limitent au montant payé par vous pour le Produit logiciel ou à 5 \$US. SOUS RÉSERVE DES LOIS APPLICABLES, HP OU SES FOURNISSEURS NE PEUVENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES POUR QUELQUE DOMMAGE SPÉCIAL, INDIRECT, ACCESSOIRE OU CONSÉCUTIF QUE CE SOIT (Y COMPRIS ET DE MANIÈRE NON EXHAUSTIVE AUX DOMMAGES LIÉS À LA PERTE DE BÉNÉFICES OU D'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES OU NON, À L'INTERRUPTION D'EXPLOITATION, AUX BLESSURES DE PERSONNES OU AUX ATTEINTES À LA VIE PRIVÉE LIÉS EN QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT À L'UTILISATION OU L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE PRODUIT LOGICIEL OU À TOUTE DISPOSITION DE CE CONTRAT DE LICENCE), ET CE MÊME SI HP OU SES FOURNISSEURS ONT ÉTÉ AVERTIS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES ET QUE LA SOLUTION PRÉVUE ÉCHOUÉ DANS SON OBJECTIF ESSENTIEL. Certains états ou juridictions n'autorisent pas ces exclusions ou restrictions sur les dommages accessoires ou consécutifs. Dans ce cas, les restrictions et exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous.

11. CLIENTS DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS. Conformément aux clauses FAR 12.211 et 12.212, une licence est accordée au Gouvernement des États-Unis sous les termes de la licence commerciale standard de HP pour le Logiciel informatique commercial, la Documentation du logiciel informatique et les Données techniques concernant les éléments commerciaux.

12. CONFORMITÉ AVEC LES LOIS SUR L'EXPORTATION. Vous êtes tenu de vous conformer à toutes les lois et réglementations des États-Unis et d'autres pays/régions (« Lois sur l'exportation ») et de vous assurer que le Produit logiciel 1) n'est pas exporté, de manière directe ou indirecte, en violation des Lois sur l'exportation, et 2) n'est pas utilisé à toute fin interdite par les Lois sur l'exportation, notamment mais de manière non exhaustive à la prolifération d'armes nucléaires, chimiques ou biologiques.

13. AUTORISATION ET CAPACITÉ JURIDIQUE À ACCEPTER UN CONTRAT. Vous déclarez avoir atteint l'âge légal de majorité dans votre état de résidence, et le cas échéant d'être dûment autorisé par votre employeur à accepter un tel contrat.

14. LOIS APPLICABLES. Ce contrat de licence est régi par les lois de l'état de Californie aux États-Unis.

15. INTÉGRALITÉ DE L'ACCORD. Ce contrat de licence utilisateur final ainsi que tout amendement ou addenda inclus avec le Produit HP représentent l'intégralité de l'accord entre vous et HP en ce qui concerne le Produit logiciel, et prévaut sur toute communication, proposition ou représentation concernant le Produit logiciel ou toute partie de ce contrat de licence, que celles-ci soient orales ou écrites, antérieures ou contemporaines. Les termes de ce contrat de licence prévalent dans l'éventualité d'un conflit avec les termes de toute politique ou tout programme de HP liés aux services d'assistance.

© 2004 Hewlett-Packard Development Company, L.P. Les informations contenues dans ce document sont sujettes à modification sans préavis. Tous les autres noms de produit mentionnés dans le présent document sont des marques de leurs sociétés respectives. Les garanties des produits et services HP sont exclusivement présentées dans les déclarations expresses de garantie accompagnant ces produits et services. Aucun élément de ce document ne peut être considéré comme une garantie supplémentaire. La société HP ne saurait être tenue responsable des erreurs ou omissions de nature technique ou rédactionnelle qui pourraient subsister dans ce document.

Rév. octobre 2003.

## **Garantie limitée sur le matériel**

### **Conditions générales**

Cette Garantie limitée sur le matériel de HP, le fabricant, vous donne en tant que client des droits explicites de garantie limitée. Reportez-vous au site Web de HP pour une description détaillée de vos droits sous couvert de cette garantie. Vous pouvez également posséder des droits supplémentaires selon la législation locale vous étant applicable ou en présence d'un accord écrit avec HP.

À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE SUSMENTIONNÉE, HP EXCLUT TOUT AUTRE GARANTIE OU CONDITION, EXPRESSE OU TACITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE CARACTÈRE ADÉQUAT À LA COMMERCIALISATION OU D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER. HP DÉCLINE SPÉCIFIQUEMENT TOUTE GARANTIE OU CONDITION NON STIPULÉE DANS LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. TOUTE GARANTIE IMPLICITE POUVANT ÊTRE IMPOSÉE PAR LA LOI EST LIMITÉE DANS LE TEMPS À LA PÉRIODE DE GARANTIE LIMITÉE. CERTAINS ÉTATS, PAYS/RÉGIONS NE PERMETTENT PAS LA LIMITATION DE LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE OU N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES SUBSÉQUENTS OU ACCESSOIRES POUR DES BIENS DE CONSOMMATION. DANS PAREILS ÉTATS, PAYS/RÉGIONS, IL EST POSSIBLE QUE CERTAINES EXCLUSIONS OU LIMITATIONS DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE NE S'APPLIQUENT PAS À VOTRE CAS.

HORMIS DANS LES CAS OÙ LA LOI L'AUTORISE, LES MODALITÉS DE CETTE GARANTIE NE CONSTITUENT PAS UNE EXCLUSION, UNE RESTRICTION NI UNE MODIFICATION, MAIS S'AJOUTENT AUX DROITS RÉGLEMENTAIRES OBLIGATOIRES APPLICABLES À LA VENTE DE CE PRODUIT.

La présente garantie limitée est applicable dans tous les pays/régions et peut être mise en vigueur dans tout pays/toutes régions où la société HP ou ses prestataires de services agréés proposent un service de garantie soumis aux conditions de la présente Garantie limitée. La disponibilité du service de garantie et les temps de réponse sont cependant variables selon les pays/régions et peuvent être soumis à des obligations d'inscription dans le pays/la région où l'achat a été effectué. Le cas échéant, votre prestataire de services HP agréé peut vous procurer des détails.

Cette garantie limitée s'applique uniquement aux produits matériels de marque HP ou Compaq (désignés de manière collective dans cette Garantie limitée sous le terme « Produits matériels HP ») vendus ou loués par Hewlett-Packard Company, ses filiales partout dans le monde, ses affiliés, des revendeurs agréés ou des distributeurs dûment nommés dans chaque pays/région (désignés de manière collective dans cette Garantie limitée sous le terme « HP ») et couverts par cette garantie limitée. Le terme « Produit matériel HP » ne concerne que les composants matériels et les microprogrammes (« firmware ») requis. Le terme « Produit matériel HP » N'INCLUT PAS les applications logicielles ou programmes, ni les produits ou périphériques de marque autre que HP. Tout produit non HP ou périphérique de marque autre que HP et n'appartenant

pas à la définition de Produit matériel HP, tel qu'un système de stockage, moniteur, périphérique ou imprimante, est fourni « EN L'ÉTAT » sans garantie de HP. Les fabricants et fournisseurs autres que HP peuvent cependant vous proposer leurs propres garanties directement.

HP garantit que les Produits matériels HP que vous avez achetés ou loués auprès de HP ne présenteront aucun défaut de matériel ou de main-d'œuvre durant la Période de garantie limitée, dans la mesure où ils sont utilisés normalement. La Période de garantie limitée commence à la date d'achat ou de location auprès de HP, où dès la fin de l'installation par HP. La facture ou le récépissé de livraison indiquant la date d'achat ou de location constitue votre preuve d'achat ou de location. Il se peut que vous ayez à fournir une preuve d'achat ou de location pour pouvoir bénéficier du service de garantie. Vous avez droit au service sous garantie prévu dans les modalités et conditions de ce document si une réparation de votre Produit matériel HP s'avère nécessaire durant la Période de garantie limitée.

Sauf indication contraire et sous réserve des lois locales en vigueur, les Produits matériels HP neufs peuvent être fabriqués à l'aide de matériel neuf ou d'une combinaison de matériel neuf et de matériel usagé offrant des performances et une fiabilité équivalentes à du matériel neuf. HP peut décider de réparer ou de remplacer tout Produit matériel HP par (a) un produit ou une pièce de rechange neuf ou usagé équivalent à du matériel neuf en termes de performances et de fiabilité, ou par (b) un produit équivalent dans le cas d'un produit original en fin de série. Les produits et pièces de rechange sont garantis exempts de défauts et vices de matériel et de main d'œuvre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours ou pour le reste de la Période de garantie limitée du Produit matériel HP qu'ils remplacent ou dans lequel ils sont installés, la plus longue de ces périodes étant prise en considération.

Durant la Période de garantie limitée, HP réparera ou remplacera à sa discrétion tout composant défectueux. Les composants et les produits matériels retirés dans le cadre de cette Garantie limitée deviennent la propriété de HP. Dans l'éventualité peu probable où votre Produit matériel HP présenterait des erreurs ou défauts récurrents, la société HP pourra à son entière discrétion décider (a) de vous fournir un modèle de remplacement de son choix identique ou équivalent en termes de performances à votre Produit matériel HP, ou (b) de vous rembourser intégralement le prix d'achat ou de location (déduction faite des intérêts) en lieu et place d'un échange. Ces clauses constituent votre recours exclusif dans le cas d'un produit défectueux.

## Exclusions

La société HP ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu ou sans erreur de ce produit. La société HP n'est pas responsable des dommages résultant du fait que vous n'avez pas suivi les instructions destinées au Produit matériel HP.

Cette Garantie limitée ne s'applique pas aux produits dont le numéro de série a été enlevé, endommagé ou faussé (a) à la suite d'un accident, d'une mauvaise utilisation, d'un abus, d'une contamination, d'un entretien ou d'un calibrage inadéquats ou inappropriés, ou d'une autre cause externe ; (b) par un fonctionnement en dehors des paramètres d'utilisation énoncés dans la documentation de l'utilisateur fournie avec le produit ; (c) par l'utilisation de logiciels, d'interfaces, de fournitures ou de pièces non fournis par HP ; (d) par une préparation ou un entretien inappropriés du site ; (e) suite à une infection par un virus ; (f) lors d'une perte ou de dommages survenus lors d'un transport ; ou (g) suite à une modification ou une réparation n'ayant pas été effectuée par (i) HP, (ii) un prestataire de services agréé par HP, (iii) votre propre installation de pièces HP remplaçables par l'utilisateur final ou approuvées par HP, si ce service est disponible dans votre pays/région.

**IL EST RECOMMANDÉ DE RÉALISER PÉRIODIQUEMENT DES COPIES DE SAUVEGARDE DES DONNÉES ENREGISTRÉES SUR VOTRE DISQUE DUR OU D'AUTRES SUPPORTS DE STOCKAGE, AFIN DE VOUS PROTÉGER CONTRE LES RISQUES DE PANNE, D'ALTÉRATION OU DE PERTE DE DONNÉES. AVANT DE RENVOYER UNE UNITÉ POUR RÉPARATION, EFFECTUEZ UNE SAUVEGARDE DES DONNÉES QU'ELLE CONTIENT ET RETIREZ TOUTES LES DONNÉES CONFIDENTIELLES, PRIVÉES OU PERSONNELLES. HP N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES OU PERTES DE DONNÉES AFFECTANT UN PROGRAMME, DES DONNÉES OU UN SUPPORT DE STOCKAGE AMOVIBLE. LA SOCIÉTÉ HP N'EST PAS RESPONSABLE DE LA RESTAURATION OU DE LA RÉINSTALLATION DES PROGRAMMES ET DONNÉES AUTRES QUE LES LOGICIELS INSTALLÉS PAR ELLE LORS DE LA FABRICATION DU PRODUIT.**

## Recours exclusif

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION LOCALE, ces modalités et conditions constituent l'accord complet et exclusif de garantie entre vous et la société HP concernant le Produit matériel HP que vous avez acheté ou loué. Ces modalités et conditions remplacent tous les accords et représentations antérieures, y compris les représentations faites dans la documentation publicitaire HP et les conseils ayant pu être donnés par HP ou un agent ou employé de HP, en rapport avec votre achat ou votre location d'un Produit matériel HP. Aucune modification aux termes de cette Garantie limitée n'est valide à moins d'être faite par écrit et de porter la signature d'un représentant autorisé de la société HP.

## Limitations de responsabilité

DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ LE PRODUIT MATÉRIEL HP NE FONCTIONNERAIT PAS COMME GARANTI PRÉCÉDEMMENT, LA RESPONSABILITÉ MAXIMALE DE LA SOCIÉTÉ HP DANS LE CADRE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE EST EXPRESSÉMENT LIMITÉE AU MOINDRE DU PRIX D'ACHAT PAYÉ POUR LE PRODUIT OU DU COÛT DE RÉPARATION OU REMPLACEMENT DES COMPOSANTS MATÉRIELS DONT LE FONCTIONNEMENT EST DÉFECTUEUX DANS DES CONDITIONS D'UTILISATION NORMALE.

SAUF DANS LES CAS INDIQUÉS CI-DESSUS, LA SOCIÉTÉ HP NE PEUT ÊTRE EN AUCUN CAS TENUE RESPONSABLE DE QUELQUE DOMMAGE QUE CE SOIT CAUSÉ PAR LE PRODUIT OU LA NON-PERFORMANCE DU PRODUIT, CE QUI COMPREND LES PERTES DE PROFITS OU D'ÉCONOMIES AINSI QUE LES DOMMAGES SPÉCIAUX, INDIRECTS ET CONSÉCUTIFS. LA SOCIÉTÉ HP DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT AUX PLAINTES FORMULÉES PAR UN TIERS OU FORMULÉES PAR VOUS POUR LE COMPTE D'UN TIERS.

CETTE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ S'APPLIQUE QU'UN DÉDOMMAGEMENT SOIT RECHERCHÉ OU QU'UNE RÉCLAMATION SOIT FAITE, DANS LE CADRE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE, D'UNE ACCUSATION DE DÉLIT (Y COMPRIS SOUS FORME DE NÉGLIGENCE ET DE RESPONSABILITÉ STRICTE RELATIVE AU PRODUIT), D'UNE RÉCLAMATION RELATIVE À UN CONTRAT OU DE TOUTE AUTRE RÉCLAMATION. CETTE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ NE PEUT PAS ÊTRE ANNULÉE OU AMENDÉE PAR QUI QUE CE SOIT. CETTE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ DEMEURE EN VIGUEUR MÊME SI VOUS AVISEZ HP OU UN REPRÉSENTANT AGRÉÉ DE HP DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. CETTE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ NE S'APPLIQUE CEPENDANT PAS AUX RÉCLAMATIONS CONCERNANT DES BLESSURES.



LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE VOUS ACCORDE DES DROITS JURIDIQUES PRÉCIS. IL EST ÉGALEMENT POSSIBLE QUE VOUS AYEZ D'AUTRES DROITS SUIVANT VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE. POUR EN SAVOIR PLUS SUR VOS DROITS, IL VOUS EST CONSEILLÉ DE CONSULTER LES LOIS EN VIGUEUR DANS VOTRE PAYS/RÉGION.

## Période de garantie limitée

La Période de garantie limitée d'un Produit matériel HP est une période fixe et déterminée débutant à la date d'achat. La date indiquée sur votre reçu de vente correspond à la date d'achat, sauf indication contraire par écrit de HP ou de votre revendeur.

### Matériel

Systèmes d'origine :	1 an
Assistance technique pour vous permettre d'être opérationnel :	30 jours

## Types de services de garantie

Afin de permettre à HP de vous fournir la meilleure assistance et les meilleures prestations possibles pendant la Période de garantie limitée, il se peut qu'il vous soit demandé de vérifier des configurations, d'installer les micrologiciels (firmware) ou mises à jour logicielles les plus récents, d'exécuter des tests de diagnostic de HP ou d'utiliser les solutions d'assistance à distance HP lorsque cela est possible.

HP vous recommande fortement d'utiliser ou d'accepter l'utilisation des technologies d'assistance disponibles fournies par HP. Si vous choisissez de ne pas utiliser les possibilités d'assistance à distance, vous pouvez encourir des frais supplémentaires suite aux exigences d'assistance technique accrues en résultant. Les types de services d'assistance sous garantie pouvant être applicables au Produit matériel HP que vous avez acheté sont indiqués ci-dessous.

## Service en atelier

Pendant la période de garantie, vous pouvez apporter votre ordinateur pour réparation du matériel dans un centre de réparation HP Pavilion agréé.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des représentants HP responsables de l'exécution de cette Garantie limitée de HP dans votre pays/région :

Hewlett-Packard France  
1, avenue du Canada  
Zone d'activité de Courtabœuf  
F-91947 Les Ulis Cedex

## Service de collecte et de retour sous garantie

Votre garantie limitée HP peut comprendre un service de collecte et de retour sous garantie. Selon les termes du service de collecte et de retour sous garantie, HP effectuera la collecte de l'unité défectueuse à votre domicile, la réparera et vous la retournera. HP prendra en charge tous les frais de réparation, de logistique et d'assurance occasionnés lors de cette procédure.

## Service de réparation par l'utilisateur

Dans les pays/régions où cette option est disponible, votre garantie limitée HP peut comprendre un service de réparation sous garantie par l'utilisateur. Le cas échéant, HP déterminera à son entière discrétion si la réparation par l'utilisateur est la méthode appropriée pour la réparation sous garantie. Si c'est le cas, HP vous expédiera directement des pièces de rechange afin de mener à bien la réparation sous garantie de votre Produit matériel HP. Cela représente un gain de temps de réparation considérable. Une fois que vous avez contacté HP et que le diagnostic de l'erreur a établi que le problème pouvait être résolu à l'aide d'une pièce échangeable par l'utilisateur, cette dernière vous sera directement expédiée. Vous remplacerez alors la pièce défectueuse par la pièce reçue suivant les instructions fournies et les indications de la documentation. Si une assistance supplémentaire vous est nécessaire, appelez alors le Centre d'assistance à la clientèle HP. Un technicien vous aidera alors par téléphone. Dans les cas où la pièce de remplacement doit être retournée à HP, vous devez l'expédier dans un délai imparti, habituellement dans les quinze (15) jours. La pièce défectueuse doit être renvoyée avec la documentation correspondante dans l'emballage fourni pour l'expédition. Si le produit défectueux n'est pas retourné à HP, vous pouvez être facturé pour le remplacement. Lors d'une réparation par l'utilisateur, HP prend en charge tous les frais d'expédition et de retour des pièces, et détermine le transporteur à utiliser. Si la réparation par l'utilisateur vous est applicable, veuillez vous reporter aux indications concernant votre Produit matériel HP particulier. Vous pouvez également obtenir plus de renseignements sur ce service de garantie en visitant le site Web de HP, à l'adresse : <http://www.hp.com/support>

## Transfert de la garantie limitée vers un autre pays/une autre région

Selon les termes du programme mondial de garantie limitée HP, il est possible d'acheter un produit dans un pays/une région et de le transférer vers un autre pays/une autre région dans lequel HP dispose d'un service après-vente, et ce sans en annuler la garantie. Les termes de la garantie, la disponibilité du service et les délais de traitement peuvent varier d'un pays/d'une région à l'autre. Le délai de traitement pour un service de garantie standard peut également être modifié du fait de la disponibilité locale des pièces. En accord avec les termes de la Procédure de notification de garantie internationale HP, il peut être demandé au client de fournir des informations spécifiques concernant le produit avant tout transfert. Ces informations permettent à HP de fournir le niveau de service requis pour une réparation sous garantie dans le pays/la région de destination, et de vérifier que le produit est adapté à une utilisation dans le pays/la région de destination. Une fois le produit transféré vers un autre pays/région, il pourra prétendre à la même garantie que s'il avait été acheté dans le pays/la région vers lequel il a été transféré.

Vous devez initier la Procédure de notification de garantie internationale HP avant de transférer les Produits HP vers un autre pays/une autre région, en contactant HP ou votre revendeur agréé HP, ou en vous reportant au site Web de HP à l'adresse : <http://www.hp.com/support>

HP n'est en aucun cas responsable des éventuels droits de douane ou taxes occasionnés lors du transfert des produits. Le transfert des produits peut être soumis à des contrôles à l'exportation à la demande du gouvernement des États-Unis ou d'autres gouvernements.

## Services supplémentaires

HP propose diverses options d'assistance et de services supplémentaires pour votre produit, auxquelles vous pouvez souscrire localement. Certains services d'assistance ou produits associés peuvent cependant ne pas être disponibles dans tous les pays/régions. Pour plus de renseignements sur la disponibilité des services supplémentaires et sur leur coût, reportez-vous au site Web de HP à l'adresse suivante :

<http://www.hp.com/support>

## Garanties limitées pour les options et les logiciels

Les termes et conditions de la Garantie limitée applicables à la majorité des options de marque HP (« Options HP ») sont décrites dans la Garantie limitée applicable à l'Option HP et incluses dans l'emballage de produit de l'Option HP. Si votre Option HP est installée dans un Produit matériel HP, HP peut fournir un service de garantie d'une durée correspondant soit à la période précisée dans les documents de garantie fournis avec l'Option HP (« Période de garantie limitée de l'option HP »), soit à la durée pendant laquelle le Produit matériel HP dans lequel l'Option HP reste sous garantie, la plus longue de ces périodes étant prise en considération, dans la limite de trois (3) ans à compter de la date d'achat de l'Option HP. La Période de garantie limitée de l'option HP commence à partir de la date d'achat auprès de HP ou d'un revendeur HP agréé. La date d'achat de l'Option HP indiquée sur votre reçu d'achat ou de livraison correspond à la date de début de la garantie. Reportez-vous à la Garantie limitée de l'option HP pour plus de détails. Les options de marque non HP sont fournies « EN L'ÉTAT ». Cependant, les fabricants et fournisseurs extérieurs à la société HP peuvent vous offrir leur propre garantie directement.

LES PRODUITS LOGICIELS, Y COMPRIS LES PRODUITS LOGICIELS ET LE SYSTÈME D'EXPLOITATION PRÉINSTALLÉS PAR HP, SONT FOURNIS « EN L'ÉTAT », SAUF DISPOSITION CONTRAIRE DES TERMES DU CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL, DE LA LICENCE D'UTILISATION DU PROGRAMME OU DES LOIS LOCALES EN VIGUEUR.

Les seules obligations de la société HP concernant les logiciels distribués par elle sous la marque HP sont énoncées dans le contrat de licence utilisateur final correspondant ou dans la licence d'utilisation du programme fournie avec ce logiciel. Si au cours des quatre-vingt-dix (90) jours suivant l'achat, le support de stockage amovible contenant le logiciel et fourni par HP s'avérait défectueux ou comporter un défaut de main d'œuvre, votre unique recours sera de retourner le support amovible à HP pour obtenir un échange. En ce qui concerne les bandes magnétiques vierges, reportez-vous au site Web suivant :

<http://h20000.www2.hp.com/bizsupport/TechSupport/Document.jsp?objectID=lp50101>

Il est de votre entière responsabilité de contacter les fabricants ou fournisseurs extérieurs à HP au sujet de leur garantie.

## Assistance technique pour les logiciels

Une assistance technique concernant les logiciels HP, les logiciels tiers achetés auprès de HP ainsi que les logiciels tiers préinstallés par HP est disponible auprès de HP par le biais de plusieurs méthodes, telles que par téléphone ou de manière électronique, et ce pour une durée d'un an à compter de la date d'achat. Reportez-vous à la rubrique *Coordonnées de HP* pour obtenir l'adresse des ressources électroniques et les numéros de téléphone de l'assistance technique. Toute exception aux énoncés précédents sera précisée dans votre Contrat de licence utilisateur final (CLUF).

L'assistance technique concernant les logiciels couvre notamment les points suivants :

- La réponse à vos questions concernant l'installation (procédure, premiers pas et conditions nécessaires).
- Le paramétrage et la configuration du logiciel (procédure et premiers pas). L'assistance **ne couvre pas** l'optimisation du système, la personnalisation ou la configuration réseau.
- L'interprétation des messages d'erreur du système.
- L'isolation de problèmes système ou logiciels.
- L'obtention de mises à jour ou d'informations concernant les offres d'assistance.

L'assistance technique sur les logiciels NE COUVRE PAS les points suivants :

- La génération ou le diagnostic de programmes créés par l'utilisateur ou de codes source.
- L'installation de produits non HP.

## Coordonnées de HP

Si le produit cessait de fonctionner au cours de la Période de garantie limitée et que les indications de la documentation du produit n'arrivaient pas à résoudre le problème, vous pouvez obtenir une assistance par la méthode suivante :

Identifiez le centre d'assistance HP le plus proche de votre domicile en consultant le site :

**<http://www.hp.com/support>**

Contactez votre revendeur agréé HP ou un prestataire de services agréé, en vous assurant d'avoir les informations suivantes à portée de main avant d'appeler HP :

- Numéro de série du produit, nom et numéro du modèle.
- Messages d'erreur (s'il y a lieu).
- Extensions optionnelles.
- Système d'exploitation.
- Logiciels ou matériel provenant de fournisseurs tiers.
- Questions détaillées.

## Offre de support HP

Vous pouvez prolonger la garantie standard du fabricant de deux années supplémentaires par l'achat d'une extension de garantie HP. Pour plus d'informations, veuillez visiter notre site Web à l'adresse :

**<http://www.hp.com/fr/extension-garantie>**

# DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

suivant les normes ISO/IEC Guide 22 et EN 45014

**Nom du fabricant :** Hewlett-Packard Company

**Adresse du fabricant :** Hewlett-Packard Company  
10500 Ridgeview Court  
Cupertino, CA 95014

## Déclare que le(s) produit(s)

**Produit :** Ordinateur personnel  
**Numéro(s) de modèle :** Séries S0000, SR1000, SA3000, m000, m1000, m5000, d1000, a000, t000, 8000 et 9000  
**Options du produit :** Toutes

## est conforme aux spécifications suivantes :

**Sécurité :** IEC 60950 : 1999 / EN60950 : 2000  
IEC 60825-1 : 1993 +A1 / EN 60825-1 : 1994 +A1 Classe 1 (Laser/LED)  
GB4943 : 2001

**CEM :** CISPR 22 : 1997 / EN 55022 : 1998 +A1 Classe B  
CISPR 24 : 1997 / EN 55024 : 1998  
IEC 61000-3-2 : 2000 / EN 61000-3-2 : 2000  
IEC 61000-3-3 : 1994 + A1 : 2001 / EN 61000-3-3 : 1995 + A1 : 2001  
GB9254 : 1998  
FCC Titre 47 CFR, Alinéa 15 Classe B / ICES-002, Édition 2  
AS/NZS CISPR 22 : 2002

**Télécommunications :** TBR 21 : 1998, EG 201 121 : 1998

**Radio :** Normes de compatibilité électromagnétiques générales ETSI 300-826 pour les équipements radio.  
Spécifications techniques ETSI 300-328 pour les équipements radio.

## Informations supplémentaires :

Le produit ci-joint respecte les exigences de la directive sur les basses tensions 73/23/CEE, de la directive CEM 89/336/EEC et de la directive R&TTE 1999/5/CE, et porte en conséquence le sigle « CE ».

Ce matériel est conforme à l'alinéa 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis à deux conditions : (1) cet équipement ne peut pas causer d'interférences et (2) cet équipement doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles d'entraîner un mauvais fonctionnement.

Cupertino, Californie États-Unis 8 juin 2004 Signature / Directeur : \_\_\_\_\_  
Ervin Gomez, Hardware Quality Eng. Manager

## Pour plus d'informations sur la réglementation et la sécurité uniquement, contactez :

Australie : Product Regulations Manager, Hewlett-Packard Australia Ltd., 31-41 Joseph Street, Blackburn, Victoria 3130

Europe : Hewlett-Packard GmbH, HQ-TRE, Herrenberger Straße 140, 71034 Böblingen, Allemagne (Fax : +49-7031-14-3143)

Amérique du Nord : Hardware Quality Eng. Manager, Hewlett-Packard, CPC, 10500 Ridgeview Ct., Cupertino, CA 95015-4010 Tél. : (408) 343-5000

# Fiche technique

<b>Capacités électriques :</b>	100–127 V $\sqrt{\text{v}}$ /200–240 V $\sqrt{\text{v}}$ , 4/2 A ou 6/3 A ou 8/4 A, 50/60 Hz
<b>Température de fonctionnement :</b>	5 à 35 °C (Pour les modèles équipés d'un graveur DVD+RW/+R, la température de fonctionnement est : 5° à 30 °C)
<b>Température de stockage :</b>	–30° à 65 °C
<b>Humidité de fonctionnement :</b>	15 à 80 % à 26 °C
<b>Altitude de fonctionnement :</b>	0 à 2286 m
<b>Altitude de stockage :</b>	0 à 4572 m

## Informations sur la réglementation et la sécurité



**AVERTISSEMENT :** Le texte présenté ainsi indique que le non-respect des instructions peut entraîner des dégâts pour le matériel, des pertes d'informations, des dommages corporels, ou la mort.



**AVERTISSEMENT :** L'ordinateur est lourd ; respectez les règles d'ergonomie lorsque vous le déplacez.



**AVERTISSEMENT :** Veuillez lire la section *Informations de sécurité supplémentaires* qui se trouve à la fin de ce document avant d'installer et de brancher votre ordinateur au système d'alimentation électrique.



Ce produit est livré avec des piles. Lorsqu'elles sont vides, ne les jetez pas avec les déchets normaux, mais plutôt avec les petits déchets chimiques.

Bij dit product zijn batterijen geleverd. Wanneer deze leeg zijn, moet u ze niet weggooien maar inleveren als Klein Chemisch Afval (KCA).

### Homologation ENERGY STAR

Les produits dont l'emballage porte le logo ENERGY STAR<sup>®</sup> respectent les directives ENERGY STAR de l'Agence américaine de protection de l'environnement concernant le rendement énergétique.



Les produits qui portent le logo ENERGY STAR sont conçus pour utiliser moins d'énergie, ce qui vous permet de réduire votre facture d'électricité et de protéger l'environnement.

ENERGY STAR<sup>®</sup> est une marque déposée qui appartient au gouvernement américain.

### Déclaration sur les interférences électromagnétiques (UE uniquement)

Cet équipement est un produit de classe B. Dans un environnement domestique, ce produit peut entraîner des interférences nuisibles aux communications radio. Le cas échéant, il appartient à l'utilisateur de prendre les mesures correctives appropriées.

## **Déclaration relative au réseau téléphonique européen (UE uniquement)**

Le produit ci-joint respecte les exigences de la directive R&TTE 1999/5/EC (Annexe II) et porte le sceau approprié de l'UE. Cependant, étant donné les différences existant entre les RTC des divers pays/régions, l'homologation ne fournit pas une garantie inconditionnelle de bon fonctionnement sur tous les points d'un RTC. Si vous rencontrez des difficultés, vous devez d'abord contacter le revendeur qui vous a vendu l'équipement.

## **Déclarations de compatibilité avec les réseaux européens (UE uniquement)**

Cet équipement a été conçu pour fonctionner avec des réseaux analogiques DTMF (en conformité avec la norme TBR-21).

L'équipement pourrait connaître des difficultés de fonctionnement sur les RTC compatibles uniquement avec la composition par impulsions. Veuillez consulter votre opérateur de réseau pour toute assistance.

## **Informations sur la conformité avec les normes britanniques**

Ce modem est approuvé par le Secrétariat d'État du ministère du Commerce et de l'Industrie pour un raccordement à une ligne unique d'un réseau téléphonique commuté géré par une entreprise reconnue de télécommunications ou d'un système raccordé à un tel réseau (lignes non partagées uniquement ou systèmes porteurs 1-1).

Ce système peut également être raccordé à un central téléphonique privé (PABX) retournant des signaux secondaires.

Si ce modem est utilisé avec un central téléphonique retournant des signaux secondaires, un maximum de deux pauses de quatre secondes chacune peuvent être insérées entre le premier chiffre d'accès au RTC et le numéro demandé. Cette mesure sert à éviter les interférences sur le réseau PTO.

Si ce modem est utilisé avec un central téléphonique muni de rallonges téléphoniques appartenant à BT, la connexion du modem au central téléphonique doit être effectuée par BT ou par un agent autorisé chargé de l'entretien du réseau, sauf si ce dernier a reçu un avis écrit l'informant que le raccordement serait effectué par une autre personne après un délai de 14 jours et que ce délai est expiré.

Ce modem ne peut être utilisé qu'avec les lignes téléphoniques fournies avec les systèmes Loop-Disconnect ou Multi-Frequency Dialing.

Les utilisateurs de ce modem sont avisés que l'autorisation concerne son raccordement à un RTC avec les dispositifs de connexion fournis avec le modem. Le raccordement d'un modem à un TEC avec d'autres procédés annule l'autorisation.

Il n'existe aucune garantie de bon fonctionnement quelles que soient les circonstances. Si vous rencontrez des difficultés, consultez votre fournisseur.

Certains opérateurs de réseau exigent que les utilisateurs éventuels demandent une permission pour se raccorder et installer une prise appropriée.

### ***Numéro d'équivalence de sonnerie***

Le numéro d'équivalence de sonnerie (REN) de ce modem est 1. Le REN aide à déterminer combien d'appareils peuvent être raccordés simultanément à une ligne téléphonique. Lorsque le REN de tous les appareils est additionné, la valeur totale ne doit pas dépasser 4. Sauf indication contraire, vous pouvez supposer qu'un téléphone possède un REN de 1.

### ***Usages autorisés***

Ce modem est autorisé uniquement pour les usages suivants :

- Mémorisation de numéros téléphoniques pour une récupération avec un code prédéterminé
- Détection d'un signal primaire
- Appel automatique et réponse automatique
- Détection de tonalité
- Fonctionnement sans indication de signal secondaire
- Téléphone à haut-parleur

Ce modem N'EST PAS conçu pour être connecté à un téléphone public.

Ce modem n'est pas approuvé pour un raccordement aux services britanniques de bandes téléphoniques privées.

Ce modem n'offre pas de fonction de recomposition automatique.

Tout autre usage annule l'autorisation de l'utilisateur de votre modem dès qu'il cesse de se conformer aux normes sur lesquelles repose l'autorisation.

L'approbation de ce modem est ANNULÉE si l'appareil fait l'objet de modifications non autorisées par BABT ou s'il est utilisé avec un logiciel ne bénéficiant pas d'une acceptation formelle par BABT.

### **Mémorisation des numéros**

Il est conseillé de vérifier les numéros de téléphone mémorisés dans le modem immédiatement après la programmation.

Afin de prévenir le mauvais acheminement des classes et les interférences de réseau, veuillez vous assurer que tous les numéros programmés manuellement ont été correctement saisis.

Un numéro mémorisé peut contenir un caractère de pause (une virgule) pour permettre à ce modem de fonctionner avec un central téléphonique. Chaque virgule correspond à un délai de deux secondes.



**AVERTISSEMENT : Afin de réduire les risques d'incendie, d'électrocution ou de lésion lors de l'utilisation de l'appareil, les précautions élémentaires suivantes doivent toujours être prises :**

- **N'utilisez pas ce produit près de l'eau ; par exemple près d'une baignoire, d'une cuvette, d'un évier ou d'un bac à laver, ni dans un sous-sol mouillé ou près d'une piscine.**
- **Évitez d'utiliser ce produit pendant un orage. Il existe un faible risque d'électrocution par la foudre.**
- **N'utilisez pas cet appareil pour signaler une fuite de gaz à proximité.**
- **Débranchez toujours le câble du modem avant d'ouvrir l'enceinte de l'appareil ou de toucher un câble modem non isolé, une prise jack ou des composants internes.**
- **Si aucun cordon téléphonique n'a été fourni avec le produit, n'utilisez qu'un cordon de ligne de télécommunications N° 26 AWG ou un cordon plus épais, de manière à éviter tout risque d'incendie.**
- **Ne branchez jamais un câble de téléphone ou de modem dans le connecteur d'une carte réseau.**

**CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS**

---

## **Informations de sécurité supplémentaires**

Ce système n'a pas été évalué pour un raccordement à un système électrique « IT » (c'est-à-dire un système de distribution C.A. sans connexion directe à la terre, selon la norme IEC 60950).

### **Avertissement de sécurité sur l'alimentation c.a.**



**Branchement électrique correct (Norvège et Suède uniquement) :**  
**Advarsel: Apparatet må kun tilkoples jordat stikkontakt.**  
**Varning! Apparatens skall anslutas till jordat uttag när den ansluts till ett nätverk.**

---



**AVERTISSEMENT : Installez l'ordinateur à proximité d'une prise c.a. Le câble d'alimentation est le principal outil de débranchement de votre ordinateur et doit toujours être facilement accessible. Pour votre sécurité, le cordon d'alimentation fourni avec votre ordinateur possède une prise avec mise à la terre. Branchez toujours le cordon dans une prise murale avec mise à la terre, afin d'éviter les risques d'électrocution.**

---



**AVERTISSEMENT : Votre ordinateur est doté d'un commutateur de sélection de tension (115 ou 230 volts c.a.). Ce commutateur a été placé sur la tension appropriée pour le pays/la région dans lesquels l'équipement est initialement vendu. Mettre le commutateur à la mauvaise position peut endommager l'ordinateur et annuler toute garantie implicite.**

---



**AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de choc électrique en provenance du réseau téléphonique, branchez votre ordinateur dans une prise c.a. avant de le connecter à une ligne téléphonique. En outre, déconnectez votre ligne téléphonique avant de débrancher votre ordinateur de la prise c.a.**

---



**AVERTISSEMENT : Débranchez la carte modem du réseau téléphonique avant d'installer ou d'enlever le capot de votre ordinateur.**

---



**AVERTISSEMENT : N'utilisez pas l'ordinateur lorsque le capot est enlevé.**



**AVERTISSEMENT : Pour plus de sécurité, débranchez toujours l'ordinateur de sa source d'alimentation, de tout système de télécommunications (comme les lignes téléphoniques), des réseaux et des modems avant d'exécuter toute opération de maintenance. Si vous ne respectez pas ces consignes, vous risquez de vous blesser et de causer des dommages matériels. Des niveaux de tension dangereux se trouvent à l'intérieur du bloc d'alimentation et du modem de ce produit.**

### Précautions concernant les piles au lithium



**AVERTISSEMENT : L'ordinateur utilise une pile au lithium de type CR2032. Le remplacement incorrect de la pile peut provoquer une explosion. Utilisez uniquement une pile de même type ou de type équivalent recommandée par le fabricant. Éliminez les piles usagées conformément aux instructions du fabricant.**

### Déclaration sur la sécurité des équipements laser Produit LED de classe 1

Les lecteurs de CD-ROM et de DVD contiennent un système laser. Ils sont considérés comme un « produit laser de classe 1 » selon une norme sur les équipements à radiations du ministère américain de la Santé et des Services sociaux (DHHS), conformément à la loi de 1968 sur le contrôle des radiations pour la santé et la sécurité du public.

Si l'appareil nécessite une réparation, adressez-vous à un centre de service agréé.



**AVERTISSEMENT : L'utilisation de commandes, réglages ou procédures de performance autres que ceux spécifiés dans le Manuel de mise à niveau et d'entretien peut entraîner une exposition à des radiations. Afin d'éviter une exposition directe au rayon laser, ne tentez pas d'ouvrir le boîtier du lecteur de CD-ROM ou de DVD.**

### Étiquette de classification du produit laser

L'étiquette suivante (ou son équivalent) est apposée sur les produits laser :



La présence de cette mention sur le produit indique qu'il est classé en tant que PRODUIT LASER DE CLASSE 1. Cette étiquette apparaît sur l'appareil laser installé dans votre produit.

### Protection des connecteurs pour antenne de télévision

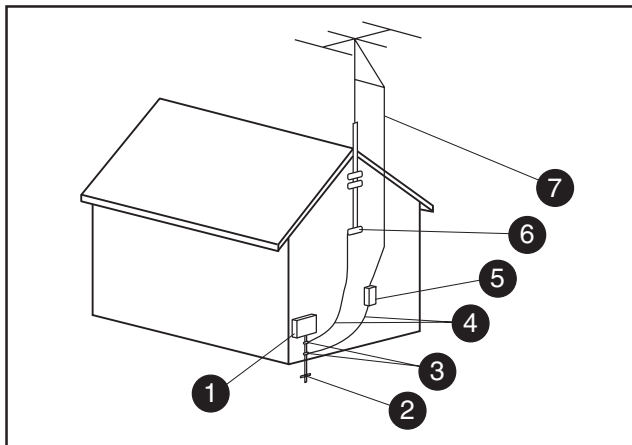
#### *Mise à la terre d'une antenne de télévision extérieure*

Si une antenne extérieure ou un système de transmission par câble est raccordé à ce produit, assurez-vous que l'antenne ou le système de transmission par câble est électriquement mis à la terre, de façon à vous protéger contre les surtensions et les accumulations d'électricité statique. L'article 810 du National Electrical Code des États-Unis (ANSI/NFPA 70) fournit des informations sur la mise à la terre du mât et de la structure de base, sur la mise à la terre du fil conducteur vers un système de décharge, sur la taille des conducteurs de mise à la terre, sur l'emplacement du système de décharge, sur le raccordement des électrodes de mise à la terre et sur les exigences applicables à l'électrode de mise à la terre.



### Protection contre la foudre

Pour mieux protéger un appareil durant un orage électrique, ou lorsque l'équipement demeure longtemps inutilisé et sans surveillance, débranchez la fiche de raccordement électrique, puis l'antenne ou le câble. Vous éviterez ainsi que la foudre ou des surtensions n'endommagent l'équipement.



Antenna Grounding

#### Antenna Grounding

Reference	Grounding Component
1	Electric Service Equipment
2	Power Service Grounding Electrode System (NEC Art 250, Part H)
3	Ground Clamps
4	Grounding Conductors (NEC Section 810-21)
5	Antenna Discharge Unit (NEC Section 810-20)
6	Ground Clamp
7	Antenna Lead in Wire

### Lignes électriques

Aucun système d'antenne extérieure ne doit être installé à proximité de lignes électriques aériennes ou d'autres appareils électriques installés en hauteur, ni dans un endroit où elle pourrait tomber sur de telles installations électriques.



**AVERTISSEMENT : Lorsque vous installez une antenne extérieure, vous devez faire très attention à ne pas toucher les lignes et circuits d'alimentation, tout contact pouvant être mortel.**



© 2004 Hewlett-Packard Development Company, L.P.

Printed in

[www.hp.com](http://www.hp.com)



5 9 9 1 - 1 3 7 1